



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.30/AC.2/2002/5  
26 juillet 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

Comité de gestion de la Convention TIR, 1975  
(Trente-troisième session, 24 et 25 octobre 2002,  
point 3 b) iii) de l'ordre du jour)

**ACTIVITÉS ET ADMINISTRATION DE LA COMMISSION  
DE CONTRÔLE TIR (TIRExB)**

**Administration de la TIRExB**

**Projet de budget et plan des dépenses de la TIRExB  
et du secrétariat TIR pour 2003**

**Note du Secrétaire TIR**

1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2003. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement arrêtés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget et le plan des dépenses pour 2003 ne sont pas substantiellement différents de ceux qui ont été approuvés pour 2002 et qui ont été publiés sous la cote TRANS/WP.30/AC.2/2001/11 et Corr.1. L'augmentation du budget projeté est due à la baisse attendue du taux de change du dollar des États-Unis par rapport au franc suisse, monnaie dans laquelle sont effectuées la plupart des dépenses, ainsi qu'à un accroissement des coûts salariaux standard.

3. Le montant du droit prélevé sur chaque carnet TIR et la procédure relative à son recouvrement seront fixés dans une annexe de l'accord entre la CEE et l'IRU, qui sera soumis au Comité de gestion, pour approbation, à sa prochaine session prévue au printemps 2003.
4. On trouvera ci-après le projet de budget et le plan des dépenses de la TIRExB et du secrétariat TIR pour 2003. Le budget pour 2003 s'élève à 1 248 170 dollars des États-Unis, mais le montant effectif à dégager tournera autour de 685 300 dollars, en raison du solde positif du budget 2002, qui devrait se chiffrer à quelque 452 000 dollars<sup>1</sup> pour l'exercice budgétaire 2002 et 110 884 dollars de fonds non alloués pour l'année 2001 (voir le document TRANS/WP.30/AC.2/2002/3).
5. Le nombre de carnets TIR à délivrer en 2003 étant estimé à ... millions, cela représenterait un droit de ... dollar par carnet.

---

<sup>1</sup> Le plan des dépenses projeté pour 2003, comme les plans des dépenses approuvés pour 1999, 2000, 2001 et 2002, doit comporter une provision pour que la TIRExB et le secrétariat TIR puissent continuer à fonctionner dans le pire des scénarios (y compris le recrutement d'un nouveau personnel, des frais de déménagement, des primes de rapatriement, etc.). C'est pourquoi, il est très probable qu'un solde positif d'environ 315 000 dollars apparaîtra à la fin de 2002. De plus, à la fin de l'exercice financier 2002, le solde non utilisé de la Réserve de fonctionnement (136 939 dollars) constituera le Fonds de réserve de fonctionnement pour 2003.

PLAN DES DÉPENSES

**Commission économique pour l'Europe, Division des transports**  
**Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR**  
**Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»;**  
**compte n° ZL-RER-8001.**

Projet de plan des dépenses pour 2003

<u>Rubrique</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u> (en dollars É.-U.)
1100	Personnel de projet (4 experts + honoraires d'un consultant)	695 700
1301	Personnel administratif d'appui	152 800
1501	Voyages officiels	30 000
1601	Frais de mission	15 000
2101	Sous-traitance	5 000
4301	Loyers	25 000
4501	Achat de matériel de bureau	20 000
5101	Entretien du matériel de bureau	2 000
5301	Divers	15 000
Total:		960 500
Soutien au Programme (13 % du total)		124 865
15 % de Fonds de réserve de fonctionnement pour 2003 <sup>2, 3</sup>		<u>162 805</u>
		287 670
Total général		1 248 170

Besoins en ressources du Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2003

Personnel du projet (1100): 695 700 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer les salaires<sup>4</sup> pendant un an de quatre experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée: deux experts en douane, un expert des questions administratives et de l'EDI ainsi qu'un expert des systèmes informatiques (recrutés localement). Ce montant comprend aussi une provision pour financer les honoraires d'un consultant qui sera chargé d'administrer la base de données en ligne et de réaliser les travaux de recherche demandés.

<sup>2</sup> Les ressources effectivement nécessaires au titre de la Réserve de fonctionnement pour 2003 s'établiront à 162 805 dollars – 136 939 dollars (Réserve de fonctionnement pour 2002) = 25 866 dollars.

<sup>3</sup> Conformément aux nouveaux règlements mis en œuvre à partir de 2001, le Fonds de réserve de fonctionnement doit être calculé sur la base de la somme des montants indiqués sous «Total» et sous «Soutien au Programme».

<sup>4</sup> Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

Personnel administratif d'appui (1301): 152 800 dollars É.-U.

Le montant proposé au titre de cette rubrique doit servir à financer les salaires du personnel administratif d'appui pendant un an.

Voyages officiels (1501): 30 000 dollars É.-U.

Le montant proposé au titre de cette rubrique doit servir à financer les frais de voyage du personnel du projet et du secrétaire de la Convention TIR.

Frais de mission (1601): 15 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer les frais de subsistance des neuf membres de la TIRExB pour les réunions se tenant en dehors de Genève ainsi que pour celles se tenant à Genève, mais pas en même temps que les sessions du WP.30 et de l'AC.2.

Sous-traitance (2101): 5 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à payer des entrepreneurs institutionnels qui fourniront éventuellement les services d'appui nécessaires aux conférences (location de matériel de bureau, salles de conférence, interprétation, moyens de transport locaux, etc.).

Loyers (4301): 25 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer la location de trois ou quatre bureaux (selon leur taille) au Palais des Nations, à Genève.

Achat de matériel de bureau (4501): 20 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer l'achat du matériel de bureau nécessaire (micro-ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, mobilier de bureau, etc.), ainsi que le matériel et le logiciel pour la banque de données.

Entretien du matériel de bureau (5101): 2 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer la réparation et l'entretien du matériel de bureau (micro-ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, etc.).

Divers (5301): 15 000 dollars É.-U.

Le montant prévu au titre de cette rubrique doit servir à financer d'autres dépenses de fonctionnement du secrétariat TIR et de la TIRExB (papier, frais de poste, frais de téléphone ou de télécopie, impression des publications par des entreprises extérieures, fournitures de bureau, services d'interprétation et de traduction, dépenses pour des séminaires, frais divers, etc.).

-----